I) COMPRESSIBILITÉ DES GAZ PARFAITS :

Comprimer un gaz, c'est augmenter sa pression en diminuant son volume.

1.1) Loi de Boyle-Mariotte:

Si la compression du gaz est isotherme (c'est à dire à température constante), le produit de la pression absolue du gaz et de son volume est constant : $| p \cdot V = constante | à \theta = cste$

Autrement dit le volume occupé par une même masse de gaz, à température constante, est inversement proportionnel à la pression supportée par ce gaz. On peut donc écrire pour une température donnée constante : $p_1.V_1 = p_2.V_2 = p_3.V_3 = p_n.V_n$ ou $p_1/p_2 = V_2/V_1$

Un gaz est dit parfait s'il suit exactement la loi de Boyle-Mariotte. Les gaz réels ne suivant pas exactement cette loi, mais dans les applications courantes, il sera possible sans faire d'erreur appréciable, de considérer les gaz réels comme parfaits.

Le produit p.V représente une certaine énergie : $Pa. m^3 = N.m = J$

Si on se réfère au volume massique de gaz, la constante de Mariotte représente un travail par unité de masse ou une énergie massique : Pa.m³/kg = J/kg

1.2) Loi de Charles:

Si on fait subir à une masse de gaz une transformation à volume constant (on dit aussi "isochore") obtenue en faisant varier la température du gaz, la pression augmente avec la température :

$$\mathbf{p} = \mathbf{p_0}$$
 (1 + α . θ) avec : $\mathbf{p_0}$ pression du gaz à 0°C \mathbf{p} : pression du gaz à θ°C α : coefficient moyen d'augmentation de pression à volume constant α vaut pour tous les gaz parfaits : $\alpha = 1/273,15 = 3,661.10^{-3}$ °C⁻¹

La loi de Charles permet de définir une autre relation importante :

- Considérons une masse gazeuse au zéro absolu : $\theta = -273,15$ °C
- On a: $\mathbf{p} = \mathbf{p}_0$. $(1 273,15 / 273,15) = \mathbf{0}$ donc au zéro absolu, la pression des gaz est nulle.
- Si on fait intervenir la température absolue (T = θ + 273,15), la loi de Charles s'écrit : $p = p_0 \cdot (1 + \theta / 273,15) = p_0 [273,15 + \theta) / 273,15]$ donc $p = p_0 \cdot T / 273,15$

Entre un état initial 1 et un état final 2, on peut donc écrire : $|\mathbf{p}_1/\mathbf{p}_2| = |\mathbf{T}_1/\mathbf{T}_2|$

1.3) Loi de Gay-Lussac :

Si l'on fait subir à une masse de gaz une transformation à pression constante (isobare) obtenue en faisant varier la température du gaz, le volume augmente avec la température : $|V = V_0 (1 + \beta.\theta)$ C'est la loi fondamentale de la dilatation des gaz à pression constante.

 β est le coefficient de dilatation volumique à pression constante .

L'expérience montre que $\alpha = \beta$ donc $\alpha = \beta = 1/273,15 = 3,661.10^{-3} {}^{\circ}\text{C}^{-1}$

En reprenant la même démarche que celle ci-dessus, on peut écrire que : $|V_1/V_2 = T_1/T_2|$

II) ÉQUATION CARACTÉRISTIQUE DES GAZ PARFAITS :

Considérons deux transformations suivantes appliquées à une même masse quelconque de gaz :

• Première transformation : état initial p_0, V_0 et $T_0 = 273, 15 K$ état final et T p_0,V_1

Document proposé par le site : http://www.dimclim.fr/

LOIS FONDAMENTALES DES GAZ PARFAITS

• Deuxième transformation : état initial p_0, V_1 et T état final p_1, V_2 et T

Appliquons la loi de Gay-Lussac à la première transformation : $V_1 = V_0$ ($1 + \theta / 273,15$) = $V_0 \cdot T / 273,15$ La loi de Boyle-Mariotte à la deuxième : $p_0 \cdot V_1 = p \cdot V / p_0$ Si nous remplaçons la $2^{\text{ème}}$ expression dans la $1^{\text{ère}}$, on a : $p \cdot V = p_0 \cdot V_0 \cdot T / 273,15 = p_0 \cdot V_0 \cdot T / T_0$

On obtient donc la relation générale : $\frac{p_0 \cdot V_0}{T_0} = \frac{p \cdot V}{T}$ Le premier terme de l'égalité est constant

On peut écrire : $\frac{p.V}{T}$ = Constante

2.1)Constante caractéristique des gaz parfaits :

Si on considère une masse de gaz de 1 kg, la valeur $\mathbf{p_0.V_0}$ / 273,15 est une constante caractéristique de la nature du gaz . Appelons \mathbf{r} cette constante : $\mathbf{r} = \mathbf{p_0.V_0}$ / $\mathbf{T_0}$. L'expression se réfère au volume par unité de masse c'est à dire le volume massique.

On peut donc écrire que : $p \cdot v = r \cdot T$

avec: **p** pression absolue du gaz en [Pa]; **v** volume massique en [m³/kg] **T** température absolue du gaz en [K]

Dans cette équation, on retrouve la loi de Mariotte et celle de Gay-Lussac .

Unité et valeur de r :

La constante r, caractéristique de la nature du gaz, représente le travail ou l'énergie qu'il faut fournir à une masse de 1 kg de gaz pour élever sa température de 1 K

 $r = p \cdot v / T$ r : constante en J/kg.K

2.2) Constante caractéristique des gaz parfaits :

Si on se réfère à la masse correspondant au volume molaire normal soit 22,41383 m 3 à 0 °C et 101325 Pa, la constante $\bf r$ prend alors une valeur universelle $\bf R$ qui est la même pour tous les gaz .

Calculons R: $R = p_0 \cdot V_0 / T_0 = 101325 \times 22,41383 / 273,15$ soit $R = 8314,41 \text{ J/k mol} \cdot \text{K}$

r dépend du gaz R est la même pour tous les gaz

III) ÉQUATION CARACTÉRISTIQUE DANS LE CAS GÉNÉRAL :

3.1) Équation :

Pour une masse m quelconque de gaz, l'équation caractéristique des gaz parfaits s'écrit : $\mathbf{p} \cdot \mathbf{V} = \mathbf{m} \cdot \mathbf{r} \cdot \mathbf{T}$ Si M est la masse molaire du gaz, c'est à dire la masse d'un volume de 22,4 m³ de ce gaz aux conditions normales de température et de pression, le nombre de kilo moles de gaz est égal à : $\mathbf{n} = \mathbf{m} / \mathbf{M}$

On en déduit : p.V = n.R.T

avec p: pression absolue du gaz en [Pa] V: Volume de n kilo mol en [m³]

R: constante universelle (8314 J/k mol. K) T: Température en [K]

Document proposé par le site : http://www.dimclim.fr/

3.2) Masse volumique d'un gaz :

Le volume occupé par n moles de gaz est : $V = n \cdot R \cdot T / p$ et m = n / MLa masse volumique a pour expression : $\rho = m / V$. Donc, on peut écrire : $\rho = M \cdot p / R \cdot T$

IV) MÉLANGE DE GAZ : Loi de Dalton

L'équation caractéristique étant indépendante de la nature du gaz, on peut admettre qu'elle s'applique à un mélange de gaz parfaits : p . V = (n1 + n2 + n3 + ...) . R . T = Σn . R .T

Dans un mélange, les gaz diffusent rapidement les uns dans les autres de sorte que chaque gaz occupe tout le volume V en exerçant sa pression propre appelée "Pression Partielle".

La pression du mélange est égale à la somme des pressions partielles de chaque gaz :

$$p = p_1 + p_2 + p_3 + ... + p_n = \sum_{i=1}^{i=n} p_i$$

V) CAPACITÉ THERMIQUE MASSIQUE :

5.1) Capacité thermique à volume constant :

La capacité thermique massique à volume constant est la quantité de chaleur qu'il faut fournir à 1 kg de gaz pour élever sa température de 1 K sans qu'il y ait changement de volume. Dans une transformation isochore, la variation d'énergie interne de la masse de 1 kg de gaz est donnée par la relation :

$$dU = Cv \cdot dT$$
 ou encore : $U_2 - U_1 = Cv \cdot (T_2 - T_1)$

L'énergie fournie au gaz sous forme de chaleur a pour but de modifier son énergie interne .

Cv varie très peu avec la température de sorte qu'on peut pratiquement la considérer constante pour de faibles écarts de température .

5.2) Capacité thermique à pression constante :

La quantité de chaleur que l'on a fourni à 1 kg de gaz pour élever sa température de 1 K à pression constante est égale à la somme :

- de l'énergie que l'on aurait fourni à 1 kg de ce gaz pour l'élever de 1 K à volume constant
- du travail que ce gaz a effectué pour maintenir sa pression constante.

Or, on peut écrire que :
$$\mathbf{p.dV} = \mathbf{r.dT}$$
 donc $\mathbf{dQ} = \mathbf{Cv.dT} + \mathbf{p.dV} = \mathbf{Cv.dT} + \mathbf{r.dT} = \mathbf{Cp.dT}$

C'est à dire :
$$Cp = Cv + r$$
 ou $r = Cp - Cv$

Cette dernière relation a été définie par MAYER.